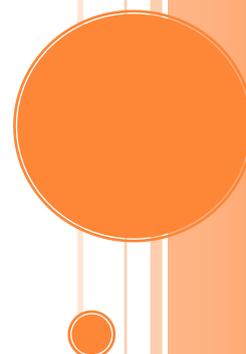


LE PROJET D'ETABLISSEMENT

Multi Accueil « La Souris Verte »

433 rue de la Mairie – 01480 Jassans-Riottier – Tél. 04.74.60.94.94



LE PROJET D'ETABLISSEMENT ET LE PROJET EDUCATIF

Multi Accueil « La Souris Verte »

LA DEFINITION DE L'ETABLISSEMENT

C'est un établissement multi accueil géré par la municipalité de Jassans-Riottier. Cet établissement associe de l'accueil régulier et de l'accueil occasionnel accueillant **45 enfants** âgés de 2 mois ½ à 4 ans.

LES OBJECTIFS

- ✓ Répondre aux besoins des familles en matière d'accueil « Régulier » afin de concilier « vie professionnelle » et « vie familiale ».
- ✓ Répondre aux besoins des familles en matière d'accueil « Occasionnel » pour donner aux parents la possibilité de se libérer à un moment donné.
- ✓ Favoriser la mixité sociale.
- ✓ Répondre à la demande des familles ayant des enfants en situation de handicap.
- ✓ Aider la famille et l'enfant à vivre les séparations.
- ✓ Accompagner l'enfant dans son développement, dans son éveil et dans son apprentissage à vivre avec les autres tout en veillant à sa sécurité et à son bien être.
- ✓ Soutenir la parentalité en reconnaissant l'enfant et sa famille dans sa singularité, ses choix en lui donnant place au sein de la structure.

LE FONCTIONNEMENT

Le multi accueil fonctionne en trois unités de vie :

- ✓ Le Groupe des Gazouilleurs = 2 mois ½ à 16 mois.
- ✓ Le Groupe des Aventuriers = 16 mois à plus de 2 ans.
- ✓ Le Groupe des Explorateurs = 16 mois à plus de 2 ans.

L'enfant accueilli dans un groupe y reste toute l'année, ainsi, il est accueilli et pris en charge par la même équipe référente avec les mêmes copains.

En effet, notre projet éducatif repose sur le fait qu'une professionnelle référente va suivre l'enfant et l'accompagner durant ses 2 voir 3 années de crèche.

Chaque référente est responsable d'un groupe de 5 à 6 enfants et va le suivre lors des changements de groupe.

Elle aura également la responsabilité de son suivi, de son bien-être et assurera le lien avec le restant de l'équipe.

PRESENTATION DU PERSONNEL

Auprès des enfants :

- 6 auxiliaires de puériculture assurent la prise en charge des enfants (soins, éveil, transmission). Elles assurent les ouvertures et les fermetures. Elles sont référentes des enfants.
- 2 éducatrices de jeunes enfants chargées de l'animation des groupes, de l'organisation des différents temps de la journée. Elles organisent les activités et les sorties. Elles choisissent les différents intervenants extérieurs, elles sont responsables des achats et du renouvellement du matériel pédagogique. Elles sont responsables des projets concernant le cadre de vie des enfants.
- 3 Cap petite enfance assurent sous la responsabilité des auxiliaires et des éducatrices, les soins aux enfants.
- 1 BEP Carrières Sanitaires et Sociales.
- 1 cuisinière et 1 aide cuisinière.
- 2 personnes chargées de l'entretien.
- 1 secrétaire assurant l'accueil téléphonique, les réservations, les prises de rendez-vous, le traitement des courriers, l'établissement des factures des familles et le suivi des factures.
- 1 directrice, infirmière puéricultrice assurant la gestion administrative et financière, le management et les relations avec l'extérieur.

La continuité de Direction est assurée par les éducatrices de jeunes enfants pour tout ce qui concerne la vie de l'enfant au sein de l'établissement.

LE PROJET EDUCATIF

1. ACCUEIL ET DEPART

- **L'inscription d'un enfant**

L'inscription se fait sur rendez-vous auprès de la Directrice. Lors de ce rendez-vous, le fonctionnement et le projet sont présentés. Pour l'accueil Régulier, il y a une première rencontre pour établir le dossier de démarche de demande d'inscription puis une deuxième rencontre pour établir le dossier d'inscription si la demande a été acceptée.

- **La période d'adaptation**

C'est une période qui permet à la famille, l'enfant et la professionnelle référente de faire connaissance et d'apprendre à se connaître. C'est un moment d'écoute et d'échanges qui va permettre de collecter les informations sur la vie, les habitudes et le caractère de l'enfant.

C'est une période nécessaire pour sécuriser les parents. L'enfant pourra prendre des repères qui l'aideront à se familiariser avec son nouveau lieu de vie. Cette période se déroule sur deux semaines, mais restera néanmoins adaptable selon chaque enfant, selon ses réactions. La durée est négociable avec la famille.

Les premiers contacts se font en présence de l'un des deux parents sur un temps de présence de la personne référente.

Le premier change, le premier repas, le premier coucher seront faits par le parent, puis la personne référente prendra le relais.

Le temps de séparation sera progressivement augmenté passant à une heure au bout du quatrième jour à 5 à 6 heures à la fin de la deuxième semaine.

- **L'accueil du matin**

Il est individualisé et se fait toujours dans la même pièce (jusqu'à 7h45 chez les Aventuriers pour les 2 groupes inter-âge, dans leur pièce pour les Gazouilleurs) avec la même personne sur toute la semaine. Cet adulte accompagnera la séparation en acceptant de la part de chacun la façon de se séparer.

Il recueillera les informations qui lui seront faites par le parent et le questionnera si nécessaire afin d'obtenir les informations les plus justes permettant d'assurer la continuité

de la prise en charge de l'enfant dans les meilleures conditions.

- **L'accueil du soir**

Il est assuré dans chaque groupe jusqu'à 17h30, puis est pris en charge par le groupe des Aventuriers jusqu'à 18h15 pour les 2 groupes inter-âge, puis ensuite chez les Gazouilleurs jusqu'à 18h30.

Un compte rendu de la journée est donné au moment du départ par oral et/ou par écrit par le biais du cahier de liaison.

2. DEROULEMENT DE LA JOURNEE

- ***Chez les Gazouilleurs***

La vie s'organise autour du respect des rythmes de chaque enfant. Les horaires de repas et de sommeil se font à la demande. La pièce est organisée pour que les temps d'éveil des bébés soient des moments de découvertes, de manipulation, d'exploration. Tout ceci dans une ambiance la plus calme possible.

- ***Chez les Aventuriers et les Explorateurs***

Progressivement, l'enfant passera de deux siestes à une sieste, lui permettant ainsi de vivre des moments en petits groupes et de participer à diverses activités organisées par les adultes. Il pourra aussi à tout moment selon ses choix, s'installer dans un coin de jeux libre pour utiliser cet espace comme il le désire, seul ou en compagnie d'autres enfants, sous le regard attentif de l'adulte. Des sorties à l'extérieur sont également proposées tout au long de l'année.

Organisation d'une journée

Il nous semble important de ritualiser au maximum la journée des enfants afin qu'ils trouvent des repères qui vont les aider à se situer dans leur journée et qui leur permettront de la vivre en toute confiance. Nous privilégions également le système de référence dans les moments « clés » de la journée (accueil, change, repas, sieste). L'organisation des groupes va donc se dérouler en plusieurs temps que l'enfant va retrouver tous les jours :

7h30 – 9h30 *Accueil* du matin

Une auxiliaire accueille les enfants et recueille les informations nécessaires au bon déroulement de la journée. Une éducatrice, qui arrive plus tard, peut soit seconder dans l'accueil si les arrivées se font en même temps, soit alors disposer des jeux sur table,

proposer une activité (dessin, puzzles...) et se poser avec les enfants.

9h25 *Temps de regroupement – de remise au calme*

La plupart des enfants sont arrivés et le besoin de se poser se fait ressentir. Nous proposons donc une activité de remise au calme (histoire mimée, chansons, imagier sonore, etc.) qui permet aussi de tous se retrouver avant de démarrer les activités et la journée.

9h30 – 10h30 *Démarrage des activités*

Une troisième personne arrive. Des activités variées et adaptées aux besoins des enfants sont mises en place en petit groupe selon notre planning d'activités, afin notamment de satisfaire chaque enfant et de leur répondre le plus individuellement possible. Certaines activités s'effectuent à l'écart pour favoriser le calme et l'attention des enfants.

9h30 – 10h *Couchers*

La personne qui a accueilli les enfants le matin s'occupe de coucher ceux ayant besoin d'une sieste. Cela permet une continuité dans la prise en charge des enfants.

10h20– 10h50 *Temps de jeux dynamiques*

Si la météo le permet nous sortons dans la cour. Sinon, des jeux permettant de répondre à leur besoin de bouger leur sont proposés (parcours de motricité, danse, parcours au sol, etc...).

10h50 – 11h *Temps de remise au calme*

Un temps de regroupement visant à ramener le calme dans la perspective du repas est proposé avec des chansons, des comptines, des histoires.

11h – 11h30 1^{er} service : *Repas*

Passage aux toilettes et lavage des mains pour tous les enfants, dans la salle de change ou au réfectoire. Puis les enfants se retrouvent au réfectoire pour prendre leur repas. On fait en sorte le plus possible qu'ils retrouvent la même table et que la même personne s'occupe d'eux chaque jour.

11h – 12h *Départ*

Les enfants « occasionnels » restant le matin retrouvent leurs parents. Les départs sont assurés par un membre de l'équipe qui ne participe pas aux repas à ce moment là.

11h45-12h30 *2ème service : Repas*

Un deuxième service est proposé pour les enfants ayant dormi le matin et pour les enfants qui levés un peu plus tard sont couchés plus tard.

12h –15h *Couchers / Levers*

Afin de respecter les rythmes des enfants, les couchers et les levers sont échelonnés en fonction de leurs besoins et de leurs habitudes à la maison.

13h30 *Accueil de l'après-midi*

Les enfants venant passé l'après-midi arrivent.

13h30 – 15h *Levers et jeux libres*

L'auxiliaire lève et change si besoin, les enfants qui se réveillent. C'est un moment privilégié où peut s'instaurer une relation individuelle avec l'enfant. Après leur réveil, les enfants rejoignent au fur et à mesure le groupe déjà présent. L'espace est alors organisé de façon à ce que l'enfant puisse avoir le libre choix des jeux (dînette, jeux de construction, livres...) ou si il le souhaite il peut participer à une activité selon le planning établi (de 14h à 15h). Deux adultes dans chaque groupe sont disponibles pour eux.

15h – 15h15 *Remise au calme*

Comme pour le passage au repas, le goûter est précédé d'un passage aux toilettes, du lavage des mains et d'un petit temps où l'on se réunit autour d'une histoire, d'une chanson.

15h15 – 15h45 *1er service : Goûter des enfants*

15h45 – 16h *Fin du 1er service des goûter et changes*

Les enfants sont changés si besoin et peuvent ensuite aller jouer dans la cour, dans leur pièce où sont aménagés différents coins jeux (animaux, ferme, voitures, dînette, etc.) ou faire une activité.

16h-16h30 *2ème service : Goûter des enfants*

Un deuxième goûter est organisé pour les enfants qui se sont levés plus tard et qui partent plus tard.

A partir de 16h *Départs*

Les départs se font de façon échelonnée.

3. L'ALIMENTATION

Le moment des repas est un moment de plaisir, d'échanges, de partage et d'éducation. Les repas sont préparés sur place par une cuisinière à partir des produits de saison.

Les menus sont élaborés par la cuisinière, après contrôle de la Directrice ils sont affichés chaque semaine à la vue des parents dans le hall d'entrée et affichés dans le réfectoire pour les professionnelles.

Un menu bébé et petits « moyens » et un menu grand sont proposés chaque jour.

Les bébés mangent dans leur salle de vie ; installés dans les bras de l'adulte, puis dans un transat, puis à table.

Un coin dans l'espace de vie est désigné à cet effet permettant aux bébés d'avoir un repère.

Les groupes inter-âge mangent ensemble au réfectoire. Ils sont installés par table de cinq avec un adulte présent à chaque table. Le mobilier (tables et chaises) est adapté à leur taille.

Le matériel fournit à l'enfant varie selon sa maturité ; petite cuillère pour les plus petits et fourchette et petite cuillère pour les plus grands. Verre à bec, puis verre en plastique.

Dès que l'enfant le demandera, il pourra se servir lui-même en lui présentant le plat de service.

4. L'HYGIENE

- *L'hygiène* fait partie de l'éducation faite à la Souris Verte. Pour cela l'enfant dispose de lave-mains à sa hauteur qu'il utilisera avant le passage au repas et lors des passages aux toilettes.
Après le repas, les enfants disposent d'un gant pour se laver la bouche et les mains.

Les couches sont changées régulièrement dans la journée et aussi souvent que l'enfant est souillé.

- *L'acquisition de la propreté* se fait progressivement, en accord avec les parents et selon la demande et le rythme de l'enfant. L'enfant pourra choisir soit le pot, soit les petits toilettes.

- *L'hygiène et l'environnement*
Les locaux sont entretenus chaque jour avec du matériel et des produits adaptés aux normes exigées pour la collectivité. Les jouets des bébés et les jeux de dinette sont désinfectés chaque semaine et tous les 6 mois pour le reste.

Les salles de change sont munies de paniers à linge sale qui sont vidés deux fois par jour.

Le personnel est chaussé avec des chaussures sécurité (bout renforcé) réservées au service. Il doit après chaque change de l'enfant, mouchage et lors du passage aux toilettes, se laver les mains. Du gel hydroalcoolique est mis à sa disposition dans les endroits éloignés des points d'eau.

Les parents disposent de sur-chaussures qu'ils doivent mettre impérativement avant de pénétrer chez les Gazouilleurs et en cas de mauvais temps chez les autres groupes.

5. LE SOMMEIL

Les rythmes de sommeil et les rituels d'endormissement de chaque enfant sont respectés.

Chaque pièce de vie est équipée de ses propres dortoirs pouvant y accueillir 15 enfants, répartis sur 5 chambres de 3 lits chez les Gazouilleurs et de 3 chambres de 5 lits chez les Aventuriers et les Explorateurs.

Chez les Aventuriers et les Explorateurs les enfants dorment soit dans des lits à barreaux soit sur des couchettes, les « réguliers » et « occasionnels » sont mélangés. Nous faisons en sorte qu'un enfant « occasionnel » dorme toujours dans le même lit et /ou la même chambre.

Les enfants dorment dans la pénombre sous la surveillance, par interphone et les rondes faites par les professionnelles ou même parfois la présence d'un adulte peut être nécessaire.

L'enfant retrouve toujours le même endroit pour s'endormir avec doudou et sucette s'il y a.

Dans les salles de vie, un coin calme est réservé pour permettre à l'enfant, lorsqu'il en éprouve le besoin, de pouvoir s'y reposer, de s'isoler et de dormir pour les enfants qui ne veulent pas dormir dans une chambre.

6. LE RESPECT

Chaque enfant a le droit au respect. Il doit être reconnu, écouter, encourager, valoriser. Pour cela, les membres du personnel doivent tout mettre en œuvre pour connaître chaque enfant avec ses singularités.

Des réunions hebdomadaires de trente minutes permettent à chaque équipe (Gazouilleurs, Aventuriers, Explorateurs) de prendre du recul et de se questionner avec le soutien de la Directrice sur ce que fait l'enfant, ou il en est dans son développement et ses acquisitions et de pouvoir établir si besoin un projet personnalisé pour chaque enfant.

Des échanges avec les parents au sujet de leur enfant sur ce qu'il vit, sur ce que vit l'équipe avec lui, permettront aussi de connaître cet enfant et de le comprendre.

Respecter l'enfant c'est aussi le nommer par son prénom et non par des surnoms ou par son nom de famille même si les parents le surnomment. C'est aussi accepter qu'il puisse être différent des autres dans sa façon d'évoluer, de s'exprimer, d'avoir ses propres choix.

7. LA SOCIALISATION

La Souris Verte est un lieu de socialisation. L'enfant va pouvoir faire l'expérience de la rencontre avec les autres et de vivre avec ses pairs.

Pour cela l'adulte veillera à lui créer un environnement sécurisant par des repères stables et en créant de petits groupes dans la journée. L'adulte l'accompagne dans sa découverte aux autres en posant calmement les cadres, les limites. Lors de conflits, l'adulte restera rassurant en expliquant simplement à l'enfant les règles, en mettant des mots sur ce que vit l'enfant. En aucun cas, les châtimements corporels, les gestes brutaux ainsi que la verbalisation violente, l'humiliation sont autorisés.

8. L'AFFECTIVITE

L'enfant a besoin d'affection pour son bon développement. Pour cela, il a besoin d'une personne capable de lui apporter de l'intérêt, de la sincérité, et de l'empathie.

Tout au long de la journée, des échanges privilégiés et spontanés se produisent entre l'enfant et les adultes. A eux de se rendre disponibles à toute demande sous quelques formes que ce soit, pour un moment de câlin qui procure du bien être. L'objet transitionnel, la sucette sont autorisés lorsque l'enfant le souhaite (coucher, chagrin, état maladif), mais l'adulte veillera à ce que l'enfant ne l'ait pas toute la journée.

Les anniversaires sont des moments importants pour l'enfant. Ils sont fêtés à la crèche en présence des parents s'ils le souhaitent.

LE PROJET PEDAGOGIQUE

L'enfant apprend en jouant. Il a besoin d'être en action pour appréhender le monde dans lequel il vit et se connaître.

C'est grâce et à travers le jeu qu'il peut découvrir ses capacités motrices, sensorielles, intellectuelles et affectives. C'est à travers le jeu qu'il peut rentrer en relation avec les autres. C'est aussi par le jeu que l'enfant accédera à son autonomie et le langage.

Il revient donc au personnel de la structure d'organiser un lieu de vie ainsi que des activités pour accompagner l'enfant dans ses diverses acquisitions.

1. L'AMENAGEMENT DES LOCAUX

Les lieux de vie sont aménagés afin que les enfants puissent jouer librement selon leur choix ; coin jeux symboliques, coin voiture/ferme, coin construction, coin atelier, coin lecture/ temps calme et alterner ainsi le jeu seul, le jeu en petit groupe avec ou sans l'adulte.

Une salle de motricité permet à l'enfant de satisfaire ses besoins, d'exercer ses capacités motrices mais est aussi utilisé pour des séances de lecture, de musique, de projection des diapositifs...

Une salle de jeux d'eau permet à l'enfant de jouer et de se familiariser avec l'eau, de transvaser...

Un réfectoire pour les repas des Aventuriers et des Explorateurs. Les Gazouilleurs mangent dans leur salle de vie.

2. L'AMENAGEMENT DE L'EXTERIEUR

Un grand espace extérieur divisé en deux cours permet des sorties quotidiennes. En haut, une grande structure avec une cabane, un toboggan, une balançoire à ressort, une voiture et une petite maison. En bas, un coin d'herbe, une balançoire à ressort et un grand espace utilisé notamment pour les jeux moteurs (tricycle, vélo, trottinette...).

Pour les Gazouilleurs, une terrasse fermée est mise à leur disposition, attenante à leur espace intérieur.

3. LES ACTIVITES

- Les objectifs

- Permettre à l'enfant de prendre du plaisir.
- Permettre la découverte et le développement pour l'enfant de nouvelles capacités et sensations.
- Permettre de développer l'imaginaire et la créativité de l'enfant.
- Permettre de développer la confiance en soi et l'estime de soi.
- Permettre des moments d'échanges pour créer du lien entre enfants/adultes et entre enfants.
- Favoriser le développement de la socialisation.
- Permettre d'aider l'enfant dans le groupe à être contenu et apaisé dans la mesure où cela reste ponctuel et où la notion de plaisir de l'enfant est respectée.

- Les différents types d'activités

- *Les activités individuelles libres ou jeux libres* : Des espaces et du matériel sont mis à disposition des enfants afin qu'ils puissent les utiliser comme ils le souhaitent : manipulation et expérimentation libres.

Exemple : Légos, clips, cubes en bois, jeux symboliques...

- *Les activités encadrées* :

- ✓ Elles se font en petits groupes de 6 maxi en fonction de l'âge et durent plus ou moins longtemps selon l'envie de l'enfant.

- ✓ Elles facilitent la socialisation.

- ✓ Elles favorisent la relation entre adulte/enfant et entre enfants/enfants.

Exemple : Modelage, collage, peinture, petits clous...

- *Les jeux dynamiques* :

Ils répondent au besoin de bouger.

Exemple : Parcours moteur, danse, ronde...

L'organisation des activités

- ◆ Aménager l'espace en différents coins :
 - les mettre en scène pour les rendre accueillants et agréables afin de susciter l'envie de jouer.

 - rassembler les jeux et remettre en scène les espaces de jeux quand nécessaire.
- ◆ Varier et réadapter les espaces de jeux en fonction :
 - de l'utilisation qu'en fait l'enfant.

 - des différents moments de la journée.

 - des jours de la semaine.
- ◆ Diversifier les propositions pour une même activité.
- ◆ Choisir les jeux/activités en fonction :
 - du nombre d'enfants présents.

 - de leurs capacités.

 - de leurs envies.
- ◆ Anticiper l'activité :
 - sur ce que l'on va proposer à l'enfant.

 - préparer le matériel nécessaire pour l'activité.
- ◆ Donner les consignes compréhensibles «*ce que l'on peut faire et ne pas faire*»:
 - en fonction de l'âge.

 - en fonction de l'activité.
- ◆ Prévenir de la fin de l'activité :
 - en laissant finir l'enfant.

 - en lui donnant un repère dans le temps compréhensible par l'enfant (*exemple : « c'est le dernier puzzle que tu fais »*).

• L'attitude de l'adulte

Le rôle des professionnels dans l'organisation des activités ludiques consiste à créer des situations autour des jeunes enfants et de leur donner les outils nécessaires à leur développement.

Il ne s'arrête pas à aménager la salle de jeu, à distribuer des jeux ou des mots puis se retirer et surveiller.

Il consiste à :

- favoriser l'échange avec l'enfant et permettre les échanges entre eux.
- observer les besoins, le comportement, le déroulement...
- contenir, rassurer, sécuriser.
- être réactive, réajuster, proposer et renouveler.
- être disponible et se donner les moyens de l'être.
- encadrer l'activité et faire respecter les règles.
- être garant du bon déroulement.
- ne pas juger.
- jouer avec l'enfant s'il le demande, s'asseoir à ses côtés.

4. LE TEMPS DE REMISE AU CALME

Ils se font si besoin après les temps de jeux libres, avant les repas, avant la sieste... Ils sont nécessaires pour permettre à l'enfant de retrouver le calme. L'enfant peut aussi s'il le souhaite se mettre à l'écart du groupe dans un coin aménagé à cet effet, avec son doudou ou un livre. C'est un temps où s'exercent des règles de vie, de vivre ensemble tout en tenant compte de sa singularité.

5. LES SORTIES EXTERIEURES

Dans le jardin, elles sont biquotidiennes si la météo le permet, selon la saison.

L'enfant a l'espace pour courir, sauter, se défouler.

Des sorties à l'extérieur sont aussi organisées afin d'ouvrir les enfants sur l'extérieur (médiathèque, ludothèque, salle de gym, marché, oasis, autres...).

Elles se font soit à pieds, soit avec le mini-bus prêté par le centre social.

6. LES ANIMATIONS

Des intervenantes extérieures (psychomotricienne, bibliothécaire) animent des séances durant l'année (histoires, psychomotricité).

Un spectacle de fin d'année a lieu au moment de Noël.

Le rôle des professionnels dans l'organisation des activités ludiques consiste à créer des situations autour des jeunes enfants et de leurs donner les outils nécessaires à leur développement.

- **La méthode de travail**

Les enfants quelque soit leur âge ont besoin de la relation avec l'adulte pour s'épanouir et avoir envie de participer à l'activité et de progresser.

Le rôle de l'adulte ne s'arrête pas à aménager la salle de jeu, de distribuer des jeux ou du matériel puis se retirer et surveiller. Il consiste à observer les besoins des enfants pour organiser au moment opportun l'espace et les activités dont il est l'animateur et l'architecte.

Pour mener à bien son travail, il s'appuie sur des techniques éducatives et des méthodes pédagogiques.

- **L'attitude de l'adulte** durant les activités :

- Verbaliser les actions pour expliquer, enrichir le vocabulaire de l'enfant et participer ainsi au développement de son langage.
- Intervenir si l'activité devient dangereuse.
- Encourager l'enfant et suivre ses choix afin qu'il ait du plaisir et avoir envie d'être acteur.
- Le laisser faire à son rythme et respecter la façon qu'il a choisie en ayant une attitude de faire « confiance ».
- Participer activement en entrant dans le jeu si l'enfant en montre le désir. Jouer en ayant une attitude sécurisante, gaie, dynamique.
- Créer un climat affectif de qualité capable de donner aux enfants l'envie de rentrer dans le jeu.

- **Le choix de l'activité** tiendra compte de l'âge des enfants du groupe, de leur envie, du nombre des enfants, de leur humeur, du moment de la journée, du nombre d'adultes présents.

7. L'ACCUEIL DE L'ENFANT PORTEUR D'UN HANDICAP OU D'UNE MALADIE CHRONIQUE

L'accueil se fait en concertation avec la Directrice, les parents, l'équipe, les médecins ainsi que les autres professionnels prenant en charge l'enfant.

Cet accueil doit être réfléchi avec la mise en place d'un projet d'accueil individualisé.

8. LA PLACE DES FAMILLES ET DE LEUR PARTICIPATION A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

L'accueil des familles est confié à la Directrice.

L'enfant a besoin de continuité, c'est pour cela qu'il est important de créer une relation parents / enfants / équipe.

Au quotidien, l'accueil et le départ sont un moment d'échange d'informations pour assurer la transition « maison / structure » et « structure / maison ». Un membre de l'équipe accompagne chaque séparation et chaque retrouvaille. L'équipe crée le dialogue avec le parent et reste ouverte à leurs propositions tout en sachant rappeler les règles de fonctionnement de la structure. La relation doit être fondée sur la confiance mutuelle.

L'équipe sollicite la famille pour toutes questions relatives à leur enfant, les parents restant les premiers éducateurs permettant ainsi une éducation partagée.

- Les parents sont informés par courrier, par la lettre d'informations mensuelle, par tableau d'affichage, par rencontre organisées en début de rentrée pour expliquer le fonctionnement du groupe dans lequel sera accueilli leur enfant, pour l'année ainsi que des projets qui y seront menés. Un site Internet et un Blog sont mis à disposition.
- Des ateliers parents/enfants sont proposés aux familles qui le souhaitent au rythme de 1 fois par mois.
- La participation des familles, active et bénévole, est sollicitée à diverses occasions (participation à des sorties, animation au sein de la crèche, goûter festif...) se fait aussi par l'intermédiaire de leur participation au Conseil d'Etablissement, lieu leur permettant de formuler leur demande et leur besoin. Les familles sont aussi « force » de propositions dans la vie de la structure.

9. LES MODALITES DES RELATIONS AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS

Les éducatrices de jeunes enfants ont la responsabilité du partenariat avec les écoles, le centre social.

La Directrice est chargée des relations avec la Caisse d'Allocations Familiales et la PMI.

Fait le 3 juin 2010

Modifié le 20 Février 2012

La Directrice, Martine Chancerel